

Concours Général de Théologie – Collège des Bernardins
Vingtième session, année 2019

UN DIEU QUI APPELLE

Épreuve écrite.

Durée de l'épreuve : 4h00

Documents autorisés : la Bible (signets autorisés)

Vous traiterez les deux parties dans l'ordre de votre choix.

Première partie : 10 points.

Vous répondrez de façon succincte à **chacune** des questions suivantes.

(Chacune de ces quatre questions compte pour 2,5 points)

1. Comment Dieu appelle-t-il ?
2. Notre travail fait-il partie de notre vocation ?
3. Saint Paul, dans sa *Lettre aux Éphésiens*, affirme le dessein de Dieu pour nous dès « avant la fondation du monde » (1, 4-5). Alors, sommes-nous libres de nos propres choix de vie ?
4. Comment comprenez-vous l'affirmation de Paul VI : « Toute vie est vocation » (*Populorum Progressio* 15) ?

Deuxième partie : 10 points.

Vous traiterez **un seul** sujet, à votre choix, parmi les sujets suivants.

1. Tableau de *La vocation de saint Matthieu* du Caravage (voir page jointe).
Quels aspects de l'appel de Dieu ce tableau donne-t-il à voir ?
2. Choisissez et commentez un récit de vocation de l'Ancien Testament ou du Nouveau Testament, en précisant comment ce récit vous interpelle personnellement.
3. Dans les Évangiles, Jésus invite ses disciples à « renoncer à eux-mêmes » et à « perdre leur vie » (*Mt 16, 24 ; Mc 8, 34 ; Lc 9, 23-24*). L'appel du Seigneur irait-il à l'encontre du désir de bonheur et d'épanouissement qui habite le cœur de toute personne ?



Michelangelo Merisi da Caravaggio, dit Le Caravage, *La vocation de saint Matthieu* (1599 ou 1600)
Chapel Contarelli, Saint Louis des Français, Rome